Pacte Mondial

Communication sur le progrès

Période : Année 2017

Think
Create
Digitize

Magellan
Partners

Magellan Partners
48-50 rue de la Victoire
75009 Paris
+33 1 42 66 06 06
www.magellanpartners.eu

Paris, le 1er Décembre 2017

Ce document constitue notre Communication sur le Progrès pour 2017.

Les nouvelles actions lancées cette année se sont principalement orientées sur les principes liés aux Droits de l'Homme et aux Normes du travail. Nous avons également poursuivi nos efforts sur les principes liés à l'Environnement et à la Lutte contre la corruption.

A nouveau, nous confirmons notre soutien envers le Global Compact des Nations Unies.

Notre ambition pour 2018 est de maintenir notre engagement et d'y faire adhérer l'ensemble de nos collaborateurs, en particulier les nouveaux arrivants qui sont toujours plus nombreux compte tenu de notre politique de recrutement (objectif de 175 recrutements en 2017)

Nous nous engageons à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Didier ZEITOUN
Président de Magellan Partners

MAGELLAN CONSULTING
Immeuble Le Tilien
48-50 rue de la Victoire
75009 PARIS
TÉL. : 01 42 66 06 06
RCS Paris : 508 426 574

Chapitre 1. Rappel des 10 principes du Pacte Mondial

Annoncé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, lors du Forum économique mondial qui s'est tenu en janvier 1999 à Davos (Suisse) et officiellement lancé au siège de l'ONU en juillet 2000, le Pacte Mondial invite les sociétés à adopter dix principes universels, sur les droits de l'homme, les normes de travail et l'environnement, et la lutte contre la corruption dans l'esprit d'un "développement responsable et durable".

Les principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement font l'objet d'un consensus universel et s'inspirent de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales. Les dix principes sont les suivants :

Droits de l'homme

- Principe n°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.
- Principe n°2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

- Principe n°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Principe n°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Principe n°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- Principe n°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- Principe n°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- Principe n°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Principe n°9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe n°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Chapitre 2. L'application des principes liés aux Droits de l'Homme

2.1 Consulting solidaire

Magellan intervient bénévolement depuis 2017 pour un réseau d'étudiants solidaires.

L'objectif de cette association loi 1901 est de lutter contre les inégalités et la relégation dans les quartiers populaires en France, en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes, en général, et pour les étudiants, en particulier.

Les enjeux pour l'association sont :

- Améliorer les services à destination des accompagnements individuels (binômes formés d'un étudiant et d'un enfant),
- Doubler leur nombre d'ici 5 ans

Deux chantiers sont menés par deux consultants de Magellan :

- Digitalisation des relations avec l'écosystème « Etudiant, enfants, universités, financeurs » pour acquérir davantage de bénévoles, les fidéliser après leur bénévolat,
- Optimisation et rationalisation des processus sur les métiers support aux activités Finance, Compta, RH…

Magellan intervient à titre bénévole à hauteur de 25 jours homme (mécénat de compétence).

2.2 Congé solidaire®

Depuis 2017, Magellan permet aux collaborateurs de bénéficier du dispositif de Congé solidaire® avec l'association Planète Urgence.

Il permet aux collaborateurs désireux d'agir, de s'engager pour une mission de solidarité internationale de 2 semaines (voire plus).

Magellan participe au financement de la mission, qui peut être liée à différents domaines, notamment :

- Projets, Informatique, Organisation,
- Education et formations,
- Environnement et biodiversité.

2.3 Don du sang

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, Magellan Partners a organisé une collecte de sang et plaquettes auprès de ses collaborateurs.

Au terme d'un d'une communication intense, 40 collaborateurs ont participé à cette opération, permettant à l'antenne locale de l'EFS de remplir 100% de ses capacités de collecte sur une journée.

2.4 Course solidaire

Comme tous les ans depuis 5 ans, Magellan Partners se mobilise pour l'association « L'Etoile de Martin » caritative dans le cadre d'une course solidaire.

L'Etoile de Martin, association reconnue d'intérêt général, soutient en effet la recherche sur les cancers de l'enfant et offre des moments de plaisir et de détente à des enfants hospitalisés.

7 coureurs de Magellan Partners sont engagés, à l'occasion de la Corrida de Noël, à aider un enfant en joëlette à participer à cette corrida le 17 décembre 2017, course qui réunit plus de 10 000 personnes.

Magellan Partners a également soutenu l'association à hauteur de 5 000 €.

Exakis, autre entité du groupe Magellan Partners, participe au Téléthon 2017, sous forme de soutien financier et de participation sportive.

2.5 Développement durable

Dans la continuité des années précédentes, plusieurs actions d'ordre socio-écologique ont été reconduites, comme la commande de fournitures (papier notamment) auprès d'une association favorisant le travail des personnes handicapées.

Chapitre 3. L'application des principes liés aux Normes du travail

3.1 Bien-être au travail

Un Groupe de travail « Bien-être au travail » a été mis en place en septembre 2015. Il a pour objectif de définir et lancer des initiatives visant à améliorer le bien-être des collaborateurs, qu'ils soient au Siège ou chez leurs clients.

Il est composé de collaborateurs représentatifs de Magellan : collaborateurs récemment arrivés ou présents depuis plusieurs années, du grade de consultant à celui d'associé, issus de pôles différents.

Les principales actions mises en œuvre en 2016 et 2017 sont :

- Création d'une espace détente au siège, inauguré en juillet 2017
- Adhésion à un réseau de crèches d'entreprises (cf. ci-dessous),
- Mise en place d'une enquête annuelle de bien-être au travail (cf. ci-dessous),
- Soirée des nouveaux arrivants organisée plusieurs fois dans l'année,
- Mise en place fin 2016 d'un service de réservation de voitures avec chauffeur, avec prise en charge des déplacements selon les conditions définies,
- Mise en place fin 2016 d'un service de conciergerie,
- Signature d'une Charte de Management, par le Collège de Direction de Magellan Consulting (Comex + Codir, soit près de 25 personnes).

3.1.1 Enquête Bien-être au travail

Lancée en 2016, cette enquête annuelle sur le bien-être au travail, via l'organisme « Great Place To Work », a été renouvelée en 2017. Près de 85 % des collaborateurs ont répondu à l'enquête 2017 dont les résultats seront connus en 2018.

Magellan figurera au classement des « best workplaces » en 2018.

Après la 1ère édition en 2016, des initiatives ont été prises par le Groupe de travail « Bien-être au travail » en matière d'équipements et de services mis à la disposition des collaborateurs.

Par ailleurs, au niveau de la Direction, des initiatives en matière de Management et de Valeur (Donner du sens) sont en cours de réflexion.

3.1.2 Crèche d'entreprise

Magellan a démarré sa collaboration avec un réseau de crèches d'entreprises en 2017.

5 berceaux ont été attribués à ce jour. Très attendue, cette initiative contribue notamment :

- à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée,

- à faciliter le retour au travail après le congé maternité.

3.2 Associé de référence

Dès son arrivée, chaque collaborateur se voit attribuer un associé de référence. Les objectifs sont de favoriser l'épanouissement du collaborateur au travail, de développer sa motivation, son engagement et ses talents.

L'associé de référence est présent auprès du collaborateur pour le guider dans :

- le développement de ses compétences et la gestion de sa carrière,
- son staffing,
- le respect des valeurs Magellan,
- la gestion administrative.

L'entretien à mi année, la pré-évaluation annuelle et l'évaluation annuelle sont réalisés entre le collaborateur et son associé de référence, en plus des autres points informels qui peuvent être programmés.

Les managers de proximité sont depuis 2017 davantage associés au processus.

3.3 Evaluation de la pénibilité

Un questionnaire sur la pénibilité du travail a été mis en place dès 2015 et est complété par chaque collaborateur et son associé de référence lors d'un entretien à mi année.

A cette occasion sont évalués :

- la durée des trajets professionnels,
- l'amplitude des journées de travail,
- le solde des jours non travaillés (congés RTT) pris et non pris à la date de l'entretien,
- l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie privée du salarié,
- la charge de travail prévisible sur la période à venir et les adaptations éventuellement nécessaires en termes d'organisation du travail,
- les points d'attention sur la mission.

En cas de point sensible durable identifié, des actions internes et/ou externes sont déterminées pour y remédier sans délai, mais il n'est pas identifié de problème général.

Chapitre 4. L'application des principes liés à l'Environnement

En 2017, Magellan a poursuivi ses actions liées à la responsabilité environnementale de l'entreprise et de ses collaborateurs :

- Recyclage des ordinateurs usagés auprès d'une association employant des personnes handicapées (ECODAIR), après que certains ordinateurs, encore en état de marche, aient été proposés à des collaborateurs du cabinet pour un usage personnel,
- Renouvellement des copieurs : certifiés Energy Star (écolabel basé sur l'efficacité énergétique), Blue Angel (prise en compte du recyclage, de la consommation d'énergie, de la fin de vie, des émissions chimiques).

Chapitre 5. L'application des principes liés à la Lutte contre la corruption

Magellan s'engage à nouveau à respecter les règlements des appels d'offres auxquels elle répond. Elle respecte le processus d'appel d'offres et en particulier les règles de confidentialité, règles liées à la non corruption et à la transparence.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs missions, les collaborateurs respectent les chartes et règles de leurs clients liées notamment aux cadeaux d'entreprise.

Chapitre 6. Présentation de Magellan Partners

6.1 L'histoire du Groupe

Fondé en 2008, le Cabinet de Conseil en Organisation et Systèmes d'Information, Magellan Consulting ne cesse de développer ses champs de compétences et d'expertises afin de répondre aux besoins de ses clients. Aujourd'hui, forte de sa politique de croissance organique et d'acquisition, de création de nouvelles entités, la maison-mère s'érige, avec ses différentes filiales – Antiope, Exakis, AsapPro, Comforth, Cybeel, DSA et Bel Air, en une digital company unie autour d'une même marque : Magellan Partners.

La vocation première de Magellan Partners est d'être un catalyseur de la transformation digitale de ses clients. En tirant parti du potentiel offert par les technologies de l'information, Magellan Partners a pour raison d'être, d'aider les entreprises à transformer leur business model et leur manière de travailler.

6.2 Notre démarche

Notre savoir-faire en transformation digitale est le fruit de l'alliance des trois fondamentaux : les métiers, la technologie et la créativité digitale.

En tirant parti du potentiel offert par les technologies de l'information et l'expertise métiers, Magellan Partners accompagne ses clients dans l'atteinte de leurs objectifs de développement, d'optimisation et de transformation de leur business.

Les 600 collaborateurs que composent le Groupe interviennent à travers chacune de ses entités, de la définition de la stratégie opérationnelle jusqu'à l'exécution des projets et la mise en œuvre des solutions technologiques.

Notre capacité à adresser les problématiques de nos clients à toutes les étapes de leur transformation font de Magellan Partners un cabinet indépendant avec l'ambition de devenir l'acteur de référence dans le digital et l'accompagnement des entreprises dans leur transformation.

6.3 Nos expertises sectorielles

Fort de sa culture de digital company dans le secteur du conseil en organisation et des technologies de l'information, Magellan Partners met son expertise métiers au service d'un grand nombre de secteurs que le digital touche et transforme.

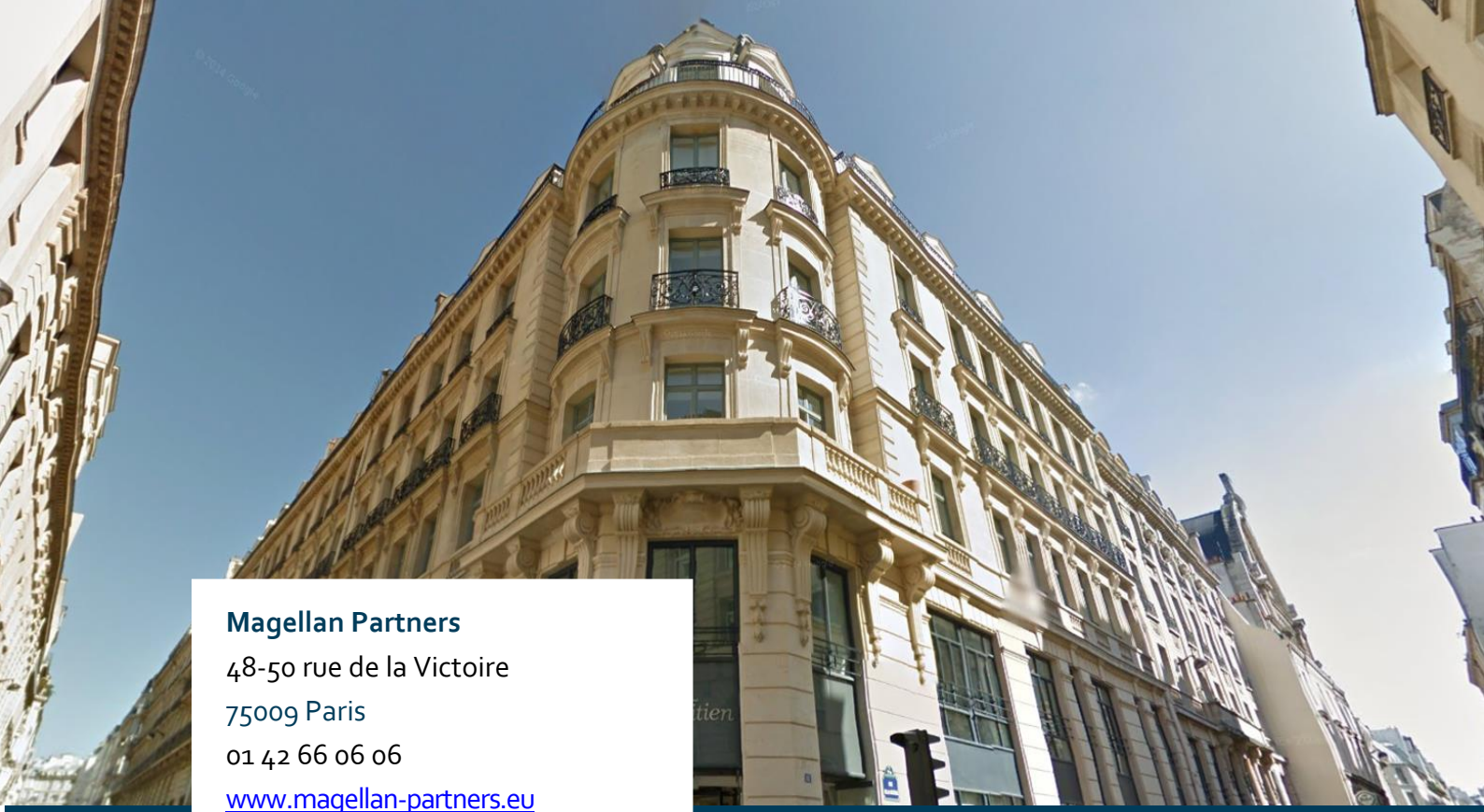

Magellan Partners
48-50 rue de la Victoire
75009 Paris
01 42 66 06 06
www.magellan-partners.eu

Think
Create
Digitize

Magellan Consulting